



# Regroupement de locaux techniques dans des unités d'utilisation

## Instruction de sécurité

### Résumé

La présente instruction de sécurité fait partie du Security Framework Swisscom (SPF 3.0) et couvre la gouvernance de la constitution conforme à la loi d'unités d'utilisation (AEAI) dans les Central Offices (locaux d'exploitation).

L'instruction de sécurité est constituée de trois parties:

SE-01845-C1-SA-PHY-Regroupement de locaux techniques dans des unités d'utilisation / Instruction de sécurité

SE-01846-C1-SE-PHY-Regroupement de locaux techniques dans des unités d'utilisation / Recommandation de sécurité

**sec-do7-sol-fire1** Regroupement de locaux techniques dans des unités d'utilisation / Solution

Version	Numéro du document	Statut	Date de publication		
1.0	<b>SE-01845-C1-SA-PHY</b>	Released	05.11.2019		
Expert responsable		Responsable de la mise en œuvre/auteur			
Claudio Passafaro, GSE-PHY		Claudio Passafaro, GSE-PHY			
Prescriptions low level applicables					
<a href="#">LLV-D07-003</a> / <a href="#">LLV-D07-004</a>					

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
1.1	Objectif et finalité .....	2
1.2	Obligations et délimitations.....	2
1.3	Responsabilités en matière de comportement avec des unités d'utilisation.....	2
1.4	Documents de référence .....	3
1.5	Termes et abréviations.....	4
1.6	Principe de nécessité.....	5
1.7	Objectif.....	5
1.8	Impact.....	5
1.9	Risques d'une unité d'utilisation .....	5
<b>2</b>	<b>Processus .....</b>	<b>6</b>
2.1	Responsable sécurité de la zone (ASM).....	6
2.2	Mesures architectoniques de protection contre les incendies.....	6
2.3	Mesures techniques de protection contre les incendies .....	6
2.4	Mesures organisationnelles de protection contre les incendies .....	7
	<b>Tableau 1: Termes et abréviations.....</b>	<b>4</b>



## 1 Introduction

<sup>1</sup> En charge des locaux techniques, l'UO INI-NET de Swisscom est actuellement confrontée à trois grands défis:

- Accès séparés: un nombre croissant de propriétaires réclament des accès séparés à leurs espaces.
- L'utilisation du sous-sol se densifie, les équipements de télécommunication sont déplacés au sous-sol afin de rendre les locaux du parterre et des étages supérieurs au propriétaire. L'utilisation des espaces en sous-sol se densifie.
- Unités d'utilisation AEAI Cette nouvelle orientation a notamment pour effet de redéfinir les espaces techniques en sous-sol en tant qu'unités d'utilisation, conformément à la norme AEAI 10-15 Notions et définitions.

### 1.1 Objectif et finalité

<sup>2</sup> Ce document regroupe toutes les instructions exigées par les prescriptions de protection incendie AEAI et les directives internes de Swisscom. Ce document permet au demandeur (p. ex. RP, BM, architecte, RO, planification de l'utilisation, PSM) de répondre de manière autonome et conforme aux questions les plus importantes concernant la formation d'une unité d'utilisation dans les constructions de type S1 et S2, pour soumettre ensuite une proposition documentée au responsable de la sécurité de la zone (ASM).

### 1.2 Obligations et délimitations

<sup>3</sup> Cette instruction de sécurité s'appuie sur le Security Framework Swisscom (SEC) et règle l'exigence minimale en termes de planification et de construction d'unités d'utilisation selon les prescriptions de protection incendie AEAI.

### 1.3 Responsabilités en matière de comportement avec des unités d'utilisation

<sup>4</sup> Le SIBE protection contre l'incendie (GSE-PHY):

<sup>5</sup> Publie et assume la responsabilité des documents suivants:

SE-01845-C1-SA-PHY-Regroupement de locaux techniques dans des unités d'utilisation / Instruction de sécurité

SE-01846-C1-SE-PHY-Regroupement de locaux techniques dans des unités d'utilisation / Recommandation de sécurité

sec-do7-sol-fire1 Regroupement de locaux techniques dans des unités d'utilisation / Solution

<sup>6</sup> INI-Netze (utilisateur)

se charge de la mise en œuvre des consignes de sécurité, des recommandations de sécurité et des solutions et par conséquent de la planification et de la mise en œuvre des unités d'utilisation conformément à la loi.



## 1.4 Documents de référence

<sup>7</sup> Le Security Framework Swisscom se trouve sur un propre SharePoint.

Quelques documents externes [3] sont directement consultables sur leur page d'accueil originale.

<sup>8</sup> Externe:

- [1] [www.bsvonline.ch](http://www.bsvonline.ch)
- [2] Directive SES\_BMA\_01.06.2011-d
- [3] AEAI 18-15 Dispositifs d'extinction
- [4] Symboles BS de l'AEAI

<sup>9</sup> Interne

- [5] Directive de sécurité
- [6] SE-POL-01428-C2-Security-Policy
- [7] Sécurité électrotechnique chez Swisscom
- [8] SE-01596-C2-HD-BS-Cloisonnements anti-feu
- [9] SE-OTH-19012-Matrice de décision RZ constructions type sans locataire tiers



## 1.5 Termes et abréviations

Abréviation	Signification
SPF	Security Framework Swisscom
RP	Chef de projet
BM	Building Manager
RO	Responsable d'objet
PSM	Premise Manager
SA	Instruction de sécurité
SE	Recommandations de sécurité
BA	Protection incendie
LLV	Prescriptions Low Level
GSE-PHY	Group Security Physical Security
UO	Unité d'organisation
SS	Sous-sol
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance-incendie
Type de construction S1 & S2	Un bâtiment type est une construction effectuée selon des plans uniques. Un cahier des charges unique relatif au standard de construction existe pour chaque taille type. Les bâtiments sont constitués d'un sous-sol et d'un parterre.

Tableau 1: Termes et abréviations



## 1.6 Principe de nécessité

<sup>10</sup> Les unités d'utilisation ne peuvent être constituées sans accord avec l'ASM que pour les types de construction S1 et S2 (> S2 nécessite l'accord de l'ASM).

<sup>11</sup> Elles ne peuvent être constituées que lorsque l'espace d'exploitation doit être vidé et/ou les équipements d'exploitation déplacés dans le sous-sol.

## 1.7 Objectif

<sup>12</sup> Pour l'exploitation de bâtiments, le concept d'unités d'utilisation offre les avantages suivants :

- À l'intérieur d'une unité d'utilisation, certains locaux peuvent former des compartiments coupe-feu.
- Cloisonnements pare-feu et clapets coupe-feu ne sont nécessaires au sein d'une unité d'utilisation que s'il existe des traversées à travers des éléments de construction formant un compartiment coupe-feu.
- Les voies d'évacuation peuvent passer par plusieurs locaux à l'intérieur d'une même unité d'utilisation.

## 1.8 Impact

<sup>13</sup> Le regroupement de locaux techniques dans des unités d'utilisation permet de vider des espaces d'exploitation et ainsi de les céder au propriétaire.

<sup>14</sup> Dans la directive de protection incendie AEAI, l'unité d'utilisation bénéficie de différents priviléges (voir en l'occurrence aussi le chapitre 1.7 Objectif)

<sup>15</sup> Ces avantages ont pour conséquence des coûts d'investissement réduits.

## 1.9 Risques d'une unité d'utilisation

<sup>16</sup> Les désavantages de la planification d'unités d'utilisations peuvent être que:

- En l'absence de compartiments coupe-feu, le risque est que tous les espaces liés entre eux soient contaminés, avec des dégâts importants à la clé en cas de sinistre.
- L'abandon des fermetures mécaniques au sein de l'unité d'utilisation (le ferme-porte est conservé à la transition de zone), fait qu'il existe le risque que des portes restent ouvertes. Là aussi, le danger est celui d'une contamination étendue, et de dégâts importants.
- Lorsque de nouveaux systèmes de ventilation sont installés (projet Mistral), les composants IT sont exposés à des températures plus élevées, ce qui peut provoquer des problèmes.
- La durée de vie des installations de batteries est fortement affectée par la montée de la température environnante. Cela se répercute directement sur leur amortissement.



## 2 Processus

<sup>17</sup> Les thèmes suivants doivent impérativement être traités avant la mise en œuvre de l'unité d'utilisation.

### 2.1 Responsable sécurité de la zone (ASM)

<sup>18</sup> Les thèmes suivants doivent être gérés avec le responsable sécurité de la zone.

- Celui-ci doit confirmer la portée précise de l'unité d'utilisation
- Le demandeur une proposition soumet au RS de la zone et rassemble les documents suivants

- a. Plans de situation à l'échelle 1:50 du sous-sol et des autres étages
- b. Plan illustrant les compartiments coupe-feu, les zones Swisscom et les voies d'évacuation
- c. Les installations d'infrastructure qui traversent les compartiments coupe-feu doivent être identifiables

- Le responsable sécurité de la zone décide de la nécessité ou non d'une inspection sur place.

### 2.2 Mesures architectoniques de protection contre les incendies

<sup>19</sup> Les fermetures coupe-feu situées dans la cage d'escalier doivent être contrôlées

<sup>20</sup> Les anciennes portes menant au couloir doivent être condamnées de manière à offrir la même résistance au feu que le compartiment pare-feu en place.

<sup>21</sup> Des obturations doivent être mises en place conformément aux directives du document «SE-01771-C1-SA-PHY-Fermeture de cloisonnements anti-feu».

### 2.3 Mesures techniques de protection contre les incendies

<sup>22</sup> Extincteurs portatifs

Le niveau du réservoir des extincteurs portatifs doit être contrôlé

AEAI: 18-15 Dispositifs d'extinction

<sup>23</sup> Signalisation des voies d'évacuation

La signalisation des voies d'évacuation doit être contrôlée conformément aux prescriptions de l'AEAI

Document d'aide: SE-OTH-19012-Matrice de décision RZ constructions type sans locataire tiers

SE-OTH-19013-Matrice de décision RZ constructions type avec locataire tiers

<sup>24</sup> Détecteur de gaz

Le besoin de mise à niveau des détecteurs de gaz doit être contrôlé

Swisscom: SE-01475-C1-SA-PHY-Gasmeldesysteme in Kabelkellern

<sup>25</sup> La construction ou les éventuelles modifications des systèmes de ventilation (installation de clapets coupe-feu) doivent être clarifiées.

<sup>26</sup> Les exigences en matière d'installation de détection d'incendie (IDI) dans les locaux fortement ventilés doivent être contrôlées conformément aux directives SES.

SES: Chap.: 7.9 / page 17 Disposition dans les locaux ventilés:

D directive SES\_BMA\_01.06.2011-d



## 2.4 Mesures organisationnelles de protection contre les incendies

### Plans

<sup>27</sup> Le processus de modification est connu: SE-01443-C2-HD-BS-processus de modification d'éléments à commande incendie

<sup>28</sup> Le cas échéant, les plans suivants doivent obligatoirement être adaptés:

- Concept de protection incendie
- Plan de protection incendie
- Plan des voies d'évacuation
- Plans d'orientation pour l'intervention des sapeurs-pompiers
- Plan d'intervention des sapeurs-pompiers
- Plan de zones de sécurité

<sup>29</sup> Les unités d'utilisation doivent être représentées en tant que compartiment coupe-feu par des couleurs pastelles sur les plans de protection contre les incendies. Voir en l'occurrence aussi Symboles BS de l'AEAI

### Personnes à contacter pour obtenir les plans d'origine

<sup>30</sup> Les plans (format dwg y compris) et le mot de passe peuvent être commandés à l'adresse e-mail suivante:  
[Swisscom\\_Support\\_cafm@wincasa.ch](mailto:Swisscom_Support_cafm@wincasa.ch)

<sup>31</sup> Des plans peuvent être téléchargés au format pdf/tif, par numéro d'immeuble, sur le portail Swisscom COR, sous Documents.

<https://prod.swisscom-flaechen.ch/>

**Contrôle de modification, de vérification et de validation**

Version	Date	Qui	Remarque / type de modification
0.1	05.11.2019	Peter Bähni, GSE-PHY	Ebauche créée selon les spécifications du Security Framework Swisscom (SPF 3.0)
1.0	10.12.2019	Freigabe Dominik Winter	In globo mit allen GSE-PHY Dokumenten